

GRIPPE

VACCINATION

TOUT PUBLIC



Chaque hiver en France, la grippe saisonnière touche entre 2 et 6 millions de personnes. Elle est responsable de 10 000 décès par an en moyenne, plus de 90% des décès survenant chez des personnes âgées de 65 ans et plus.

La grippe peut entraîner des complications graves, voire être mortelle chez les personnes les plus fragiles : nourrissons, femmes enceintes, **personnes âgées**, obèses ou atteintes de certaines **maladies chroniques**.

La vaccination annuelle permet de réduire le risque d'hospitalisation, d'éviter les formes graves, la perte d'autonomie, de diminuer le risque de décès. Elle sauve environ 2000 vies chaque année en France chez les personnes de 65 ans et plus.

C'est quoi ?

La grippe est une infection respiratoire aiguë, due à un virus *influenza*, qui touche essentiellement les voies respiratoires supérieures (nez, gorge, bronches), plus rarement les poumons.

Le virus se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact des mains ou d'objets (poignée de porte, couverts) contaminés par une personne malade.

La grippe provoque souvent fièvre, fatigue intense, courbatures et toux. La grippe peut entraîner des complications graves : complications respiratoires mais également surinfections bactériennes ou aggravation d'une maladie chronique déjà existante (diabète, insuffisance respiratoire, cardiaque ou rénale).

Qui est concerné ?

L'épidémie **2025-2026** a surtout touché principalement **les moins de 15 ans et les plus de 65 ans**, avec plus de **2 500 hospitalisations en Nouvelle-Aquitaine**. La vaccination reste le meilleur moyen de prévention.

 PERSONNES À RISQUE	 PROFESSIONNELS	 ENFANTS DE 2 À 17 ANS
<i>Pour se protéger de la grippe et de ses complications</i>	<i>Pour protéger l'entourage et/ou se protéger</i>	<i>Pour limiter la propagation du virus et se protéger</i>
- Tous les 65 ans et plus - Les femmes enceintes - Les personnes à risque dès l'âge de 6 mois - Les personnes en situation d'obésité - Les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou en établissement ou service médico-social.	- Personnes en contact régulier avec les personnes à risque - Certains professionnels dont les professionnels de santé et ceux exposés aux virus influenza porcins et aviaires.	Peut être proposée aux enfants sans comorbidité (sans problème de santé chronique).

Vaccins disponibles

Les vaccins sont adaptés chaque année aux souches virales susceptibles de circuler pendant la saison hivernale

 **1 dose*** à chaque automne 



Vaccins à "dose standard"

Vaxigrip® trivalent
Influvac® trivalent
Flucelvax® trivalent

Utilisable en cas d'allergie à l'oeuf

dès 6 mois



À utiliser préférentiellement chez les + 65 ans

Efluada® trivalent
Vaccin antigrippal Hautement dosé
Fluad® trivalent
Vaccin antigrippal Adjuvanté

dès 65 ans

*  **2 doses** à 4 semaines d'intervalle pour les enfants entre 6 mois et 8 ans **si jamais vaccinés**



Professionnels habilités

à **prescrire** le vaccin contre la grippe

- Chez le **nourrisson et le jeune enfant** : Médecin et sage-femme
- **A partir de l'âge de 11 ans** : Médecin, sage-femme, pharmacien, infirmier
- Prescription obligatoire via un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie ou une ordonnance.



Remboursement :

- Pour les **personnes à risque** et les plus de 65 ans : prise en charge à **100%** de l'Assurance Maladie.
- pour les **enfants de 2 à 17 ans** : prise en charge à **65%**.



Professionnels habilités

à **administrer** le vaccin contre la grippe

- Chez le **nourrisson et le jeune enfant** : Médecin, sage-femme, infirmier (sur prescription médicale de l'acte)
- **A partir de l'âge de 11 ans** : Médecin, sage-femme, pharmacien, infirmier



Le **bon de prise en charge** n'est pas envoyé à toutes les personnes éligibles (ex : les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité sévère...). Demandez à votre professionnel de santé d'éditer un bon de prise en charge vierge disponible sur AmeliPRO.

Le saviez-vous ?



La grippe augmente de façon générale le risque de développer un évènement cardiovasculaire chez les adultes. Une infection grippale augmente jusqu'à **10 fois** le risque d'infarctus du myocarde dans les **7 jours** suivant la maladie.

Depuis 2025, la Société Européenne de Cardiologie recommande la vaccination dans le cadre de la prévention des pathologies cardiaques.

Pour info

1

Couverture vaccinale contre la grippe chez les 65 ans et plus en Nouvelle Aquitaine = **58,5%**, loin de l'**objectif des 75% de couverture visés par l'OMS** pour les personnes à risque.

2

Efficacité globale du vaccin chez les personnes âgées : **entre 30 et 50%**. Les personnes âgées souffrent d'immunoscénescence c'est-à-dire d'une perte d'efficacité du système immunitaire lié au vieillissement.

3

Les vaccinations contre la grippe et le COVID-19 **peuvent être administrées le même jour**, sur 2 sites d'injection différents.

Pour en savoir +

Synthèses d'informations disponibles sur internet :

- **Vaccination-info-service** version grand public : page dédiée à la grippe ;
- **Assurance maladie** : page dédiée à la grippe ;
- **SantéBD** : comprendre la grippe avec des images et des mots simples ;
- **Santé publique France** : Dossier thématique "grippe" ;
- **Boîtes à outils OMEDIT mission vaccination** : à consulter sur notre site internet : www.omedit-nag.fr

